

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005798200023	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI EPT PARIS OUEST LA DEFENSE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE NANTERRE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT POLD (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	36
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	37
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 197 089,06	9 170 540,17
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 8 026 548,89
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		17 197 089,06	17 197 089,06

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	19 578 347,18	21 478 213,51
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 292 812,61	1 728 819,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 664 127,28
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		23 871 159,79	23 871 159,79
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		41 068 248,85	41 068 248,85

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 252 820,00	0,00	1 381 011,00	1 381 011,00	1 381 011,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	626 806,00	0,00	855 246,00	855 246,00	855 246,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	461 500,00	0,00	596 350,00	596 350,00	596 350,00
Total des dépenses de gestion des services		2 341 126,00	0,00	2 832 607,00	2 832 607,00	2 832 607,00
66	Charges financières	130 142,00	0,00	161 369,00	161 369,00	161 369,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	175 732,00	175 732,00	175 732,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 471 268,00	0,00	3 169 708,00	3 169 708,00	3 169 708,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	11 690 365,00		10 703 926,06	10 703 926,06	10 703 926,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 173 395,00		3 323 455,00	3 323 455,00	3 323 455,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		14 863 760,00		14 027 381,06	14 027 381,06	14 027 381,06
TOTAL		17 335 028,00	0,00	17 197 089,06	17 197 089,06	17 197 089,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 197 089,06
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 287 721,00	0,00	8 855 871,17	8 855 871,17	8 855 871,17
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		8 287 721,00	0,00	8 855 871,17	8 855 871,17	8 855 871,17
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 287 721,00	0,00	8 855 871,17	8 855 871,17	8 855 871,17
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	314 673,00		314 669,00	314 669,00	314 669,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		314 673,00		314 669,00	314 669,00	314 669,00
TOTAL		8 602 394,00	0,00	9 170 540,17	9 170 540,17	9 170 540,17

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	8 026 548,89
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 197 089,06
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	13 712 712,06
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	787 500,00	792 476,49	507 000,00	507 000,00	1 299 476,49
21	Immobilisations corporelles	10 244 870,31	2 368 944,02	11 014 053,17	11 014 053,17	13 382 997,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 580 300,00	1 131 392,10	6 744 882,01	6 744 882,01	7 876 274,11
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	17 612 670,31	4 292 812,61	18 265 935,18	18 265 935,18	22 558 747,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	956 000,00	0,00	997 743,00	997 743,00	997 743,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	956 000,00	0,00	997 743,00	997 743,00	997 743,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 568 670,31	4 292 812,61	19 263 678,18	19 263 678,18	23 556 490,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	314 673,00		314 669,00	314 669,00	314 669,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	314 673,00		314 669,00	314 669,00	314 669,00
	TOTAL	18 883 343,31	4 292 812,61	19 578 347,18	19 578 347,18	23 871 159,79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 871 159,79
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	620 000,00	1 280 192,00	1 518 661,20	1 518 661,20	2 798 853,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 474 055,08	448 627,00	1 503 783,07	1 503 783,07	1 952 410,07
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 094 055,08	1 728 819,00	3 022 444,27	3 022 444,27	4 751 263,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 095 606,00	0,00	1 308 780,00	1 308 780,00	1 308 780,00
106	Réserves (7)	5 686 338,93	0,00	3 119 608,18	3 119 608,18	3 119 608,18
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	6 781 944,93	0,00	4 428 388,18	4 428 388,18	4 428 388,18
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	8 876 000,01	1 728 819,00	7 450 832,45	7 450 832,45	9 179 651,45
021	Virement de la section d'exploitation (4)	11 690 365,00		10 703 926,06	10 703 926,06	10 703 926,06

EPT PARIS OUEST LA DEFENSE - ASSAINISSEMENT POLD - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 173 395,00		3 323 455,00	3 323 455,00	3 323 455,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		14 863 760,00		14 027 381,06	14 027 381,06	14 027 381,06
TOTAL		23 739 760,01	1 728 819,00	21 478 213,51	21 478 213,51	23 207 032,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	664 127,28
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 871 159,79
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	13 712 712,06
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 381 011,00		1 381 011,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	855 246,00		855 246,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	596 350,00		596 350,00
66	Charges financières	161 369,00	0,00	161 369,00
67	Charges exceptionnelles	175 732,00	0,00	175 732,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 323 455,00	3 323 455,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		10 703 926,06	10 703 926,06
	Dépenses d'exploitation – Total	3 169 708,00	14 027 381,06	17 197 089,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 197 089,06
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	314 669,00	314 669,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	997 743,00	0,00	997 743,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 299 476,49	0,00	1 299 476,49
21	Immobilisations corporelles (6)	13 382 997,19	0,00	13 382 997,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 876 274,11	0,00	7 876 274,11
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	23 556 490,79	314 669,00	23 871 159,79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 871 159,79
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 855 871,17		8 855 871,17
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	314 669,00	314 669,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 855 871,17	314 669,00	9 170 540,17

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	8 026 548,89
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 197 089,06
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 308 780,00	0,00	1 308 780,00
13	Subventions d'investissement	2 798 853,20	0,00	2 798 853,20
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 952 410,07	0,00	1 952 410,07
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 323 455,00	3 323 455,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		10 703 926,06	10 703 926,06
Recettes d'investissement – Total		6 060 043,27	14 027 381,06	20 087 424,33

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	664 127,28
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	3 119 608,18
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 871 159,79
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 252 820,00	1 381 011,00	1 381 011,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 500,00	2 950,00	2 950,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	873 000,00	878 000,00	878 000,00
6156	Maintenance	16 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	214 000,00	384 000,00	384 000,00
618	Divers	2 800,00	3 800,00	3 800,00
6222	Commissions recouvrement redevance	120 000,00	70 000,00	70 000,00
6226	Honoraires	0,00	3 500,00	3 500,00
6231	Annonces et insertions	0,00	900,00	900,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	900,00	900,00
62878	Remb. frais à des tiers	10 720,00	22 961,00	22 961,00
6288	Autres	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6356	Redevances occupat° domaine public	1 700,00	1 900,00	1 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	626 806,00	855 246,00	855 246,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	214 506,00	459 246,00	459 246,00
6411	Salaires, appointements, commissions	412 300,00	396 000,00	396 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	461 500,00	596 350,00	596 350,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	461 500,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	596 350,00	596 350,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 341 126,00	2 832 607,00	2 832 607,00
66	Charges financières (b) (8)	130 142,00	161 369,00	161 369,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	136 900,00	170 108,00	170 108,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 758,00	-8 739,00	-8 739,00
6688	Autre	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	175 732,00	175 732,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	175 732,00	175 732,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 471 268,00	3 169 708,00	3 169 708,00
023	Virement à la section d'investissement	11 690 365,00	10 703 926,06	10 703 926,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 173 395,00	3 323 455,00	3 323 455,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 173 395,00	3 323 455,00	3 323 455,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		14 863 760,00	14 027 381,06	14 027 381,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		14 863 760,00	14 027 381,06	14 027 381,06
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 335 028,00	17 197 089,06	17 197 089,06

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 197 089,06
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	27 219,53
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	35 958,53
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-8 739,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 287 721,00	8 855 871,17	8 855 871,17
70128	Autres taxes et redevances	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	100 900,00	100 000,00	100 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	5 202 668,00	5 562 882,00	5 562 882,00
70613	Participations assainissement collectif	1 323 494,00	1 185 294,40	1 185 294,40
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	1 432 659,00	1 744 795,00	1 744 795,00
7068	Autres prestations de services	144 000,00	144 000,00	144 000,00
7088	Autres produits activités annexes	84 000,00	118 899,77	118 899,77
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
7581	FCTVA	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 287 721,00	8 855 871,17	8 855 871,17
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 287 721,00	8 855 871,17	8 855 871,17
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	314 673,00	314 669,00	314 669,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	314 673,00	314 669,00	314 669,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		314 673,00	314 669,00	314 669,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 602 394,00	9 170 540,17	9 170 540,17

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	8 026 548,89
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 197 089,06
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	787 500,00	507 000,00	507 000,00
2031	Frais d'études	785 500,00	505 000,00	505 000,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 244 870,31	11 014 053,17	11 014 053,17
21532	Réseaux d'assainissement	10 244 870,31	11 014 053,17	11 014 053,17
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 580 300,00	6 744 882,01	6 744 882,01
2313	Constructions	1 225 000,00	350 000,00	350 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	660 300,00	1 210 000,00	1 210 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	4 520 000,00	5 004 882,01	5 004 882,01
238	Avances commandes immo. incorp.	175 000,00	180 000,00	180 000,00
Total des dépenses d'équipement		17 612 670,31	18 265 935,18	18 265 935,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	956 000,00	997 743,00	997 743,00
1641	Emprunts en euros	560 000,00	650 193,00	650 193,00
1681	Autres emprunts	200 000,00	152 217,00	152 217,00
1687	Autres dettes	196 000,00	195 333,00	195 333,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		956 000,00	997 743,00	997 743,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		18 568 670,31	19 263 678,18	19 263 678,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	314 673,00	314 669,00	314 669,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	314 673,00	314 669,00	314 669,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	203 632,00	314 669,00	314 669,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	3 291,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	17 498,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	90 252,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		314 673,00	314 669,00	314 669,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 883 343,31	19 578 347,18	19 578 347,18

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	4 292 812,61
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 871 159,79
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	620 000,00	1 518 661,20	1 518 661,20
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	620 000,00	1 518 661,20	1 518 661,20
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 474 055,08	1 503 783,07	1 503 783,07
1641	Emprunts en euros	1 474 055,08	1 151 783,07	1 151 783,07
1681	Autres emprunts	0,00	352 000,00	352 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 094 055,08	3 022 444,27	3 022 444,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 781 944,93	4 428 388,18	4 428 388,18
10222	FCTVA	1 095 606,00	1 308 780,00	1 308 780,00
1068	Autres réserves	5 686 338,93	3 119 608,18	3 119 608,18
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 781 944,93	4 428 388,18	4 428 388,18
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		8 876 000,01	7 450 832,45	7 450 832,45
021	Virement de la section d'exploitation	11 690 365,00	10 703 926,06	10 703 926,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 173 395,00	3 323 455,00	3 323 455,00
28031	Frais d'études	42 843,00	81 368,00	81 368,00
28033	Frais d'insertion	0,00	200,00	200,00
28121	Aménagement Terrains nus	12 209,00	12 209,00	12 209,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 288 004,00	1 434 165,00	1 434 165,00
28154	Matériel industriel	2 632,00	2 632,00	2 632,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 527,00	1 527,00	1 527,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 819 783,00	1 784 957,00	1 784 957,00
28182	Matériel de transport	6 397,00	6 397,00	6 397,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		14 863 760,00	14 027 381,06	14 027 381,06
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		14 863 760,00	14 027 381,06	14 027 381,06
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		23 739 760,01	21 478 213,51	21 478 213,51

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 728 819,00
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	664 127,28
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 871 159,79
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					9 189 619,09									
1641 Emprunts en euros (total)					9 189 619,09									
001-1998-BA	CAISSE D'EPARGNE	21/02/1998	21/02/1998	21/02/1999	762 245,09	F	Taux fixe à 5 %	5,000	5,000	FRF	A	P	O	A-1
005-2005-BA	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2005	29/12/2005	25/12/2006	325 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
007-2006-BA	CREDIT AGRICOLE	16/10/2006	16/10/2006	16/10/2007	300 000,00	F	Taux fixe à 3.955 %	3,955	4,013	EUR	A	P	O	A-1
008-2007-BA	CAISSE D'EPARGNE	25/06/2007	25/06/2007	25/06/2008	793 781,77	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,602	EUR	A	P	O	A-1
010-2008-BA	SFIL CAFFIL	01/04/2008	01/04/2008	01/08/2008	462 200,08	C	Taux fixe à 3.57 %	3,570	3,622	EUR	A	P	O	E-3
011-2008-BA	SFIL CAFFIL	30/07/2008	01/12/2008	01/12/2009	20 000,00	C	Taux fixe à 3.84 %	3,840	3,896	EUR	A	P	O	E-4
012-2012-BA	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2012	25/11/2012	25/11/2013	665 000,00	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	4,018	EUR	A	C	O	A-1
013-2012-BA	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2012	25/11/2012	25/11/2013	794 000,00	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	4,018	EUR	A	C	O	A-1
014-2014-BA	SFIL CAFFIL	23/09/2014	01/10/2014	01/10/2015	1 228 388,71	F	Taux fixe à 2.65 %	2,650	2,689	EUR	A	X	O	A-1
015-2014-BA	SFIL CAFFIL	26/12/2013	30/06/2014	01/10/2014	350 000,00	V	Euribor 3M + 1.63	1,839	1,879	EUR	T	C	O	A-1
016-2014-BA	SFIL CAFFIL	20/06/2014	30/06/2014	01/07/2015	182 385,44	F	Taux fixe à 2.68 %	2,680	2,719	EUR	A	P	O	A-1
017-2015-BA	CREDIT AGRICOLE	22/12/2014	16/01/2015	16/04/2015	794 719,00	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	1,914	EUR	T	P	O	A-1
019-2015-BA	SFIL CAFFIL	17/11/2015	04/12/2015	01/01/2017	435 000,00	F	Taux fixe à 1.66 %	1,660	1,660	EUR	A	C	O	A-1
020-2015-BA	SFIL CAFFIL	17/11/2015	04/12/2015	01/01/2017	525 000,00	F	Taux fixe à 1.66 %	1,660	1,660	EUR	A	C	O	A-1
021-2015-BA	CREDIT AGRICOLE	29/12/2014	16/01/2015	16/04/2015	701 899,00	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	1,914	EUR	T	P	O	A-1
023-2023-BA	ARKEA	21/12/2023	30/12/2023	30/03/2024	850 000,00	F	Taux fixe à 4.33 %	4,330	4,401	EUR	T	C	O	A-1

EPT PARIS OUEST LA DEFENSE - ASSAINISSEMENT POLD - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 830 830,94									
1681 Autres emprunts (total)					2 283 256,00									
ASN-015-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	19/05/2010	19/05/2010	18/05/2011	22 650,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASN-016-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	01/10/2012	01/10/2012	01/10/2013	40 051,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-017-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	28/02/2012	29/11/2012	27/02/2013	47 804,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-018-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	06/11/2013	06/11/2013	06/11/2014	43 810,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-019-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	30/04/2013	07/11/2013	29/04/2014	25 896,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-020-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	30/04/2013	30/04/2013	29/04/2014	75 227,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-021-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	17/12/2014	17/12/2014	17/12/2015	25 334,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-022-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	03/12/2015	03/12/2015	02/12/2016	58 640,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-025-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	16/07/2015	16/07/2015	15/07/2016	111 823,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASN-026-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	09/08/2017	09/08/2017	09/08/2018	72 168,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASN-027-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	21/08/2017	21/08/2017	21/08/2018	12 369,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

EPT PARIS OUEST LA DEFENSE - ASSAINISSEMENT POLD - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASN-028-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	01/09/2017	05/04/2018	05/04/2019	158 735,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-029-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	17/05/2016	12/04/2018	12/04/2019	204 352,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-030-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	09/12/2016	17/05/2018	17/05/2019	86 527,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-031-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	01/09/2017	14/08/2018	14/08/2019	156 970,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-032-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	10/09/2018	07/05/2019	07/05/2020	139 681,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-033-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	22/05/2019	03/07/2019	03/07/2020	446 921,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-034-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	05/11/2019	05/11/2019	05/11/2020	151 021,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-035-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	13/01/2020	05/06/2020	05/06/2021	31 728,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASN-036-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	13/01/2020	05/06/2020	05/06/2021	33 519,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-037-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	01/07/2021	01/07/2021	01/07/2022	82 111,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-038-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	12/01/2021	01/07/2021	01/07/2022	34 266,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-039-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	13/01/2020	14/09/2021	14/09/2022	165 253,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASN-040-BA	Agence de l'eau Seine Normandie	10/09/2018	14/09/2021	14/09/2022	56 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					547 574,94									
022-2016-BA	SOCIETE GENERALE	21/12/2004	01/09/2016	23/12/2016	547 574,94	F	Taux fixe à 4.02 %	4,020	4,020	EUR	A	P	O	A-1
Total général					12 020 450,03									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 738 356,06					579 328,42	135 764,07	0,00	29 075,36
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 738 356,06					579 328,42	135 764,07	0,00	29 075,36
001-1998-BA	N	0,00	A-1	206 158,76	4,14	F	Taux fixe à 5 %	5,000	37 309,54	10 307,93	0,00	7 246,44
005-2005-BA	N	0,00	A-1	43 937,64	1,98	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	21 575,10	1 603,72	0,00	11,34
007-2006-BA	N	0,00	A-1	61 310,28	2,79	F	Taux fixe à 3.955 %	4,013	19 634,36	2 465,24	0,00	347,97
008-2007-BA	N	0,00	A-1	86 203,11	6,48	F	Taux fixe à 3.96 %	4,018	13 175,41	3 470,54	0,00	1 518,24
010-2008-BA	N	0,00	E-3	181 136,01	17,58	C	Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.2% sinon (1.8% - 4 x spread)	9,422	26 186,76	17 101,83	0,00	4 961,97
011-2008-BA	N	0,00	E-4	6 948,21	4,92	C	3.84-(5*Cap 6.28487 sur SOFR 1Y(Postfixé))	3,896	1 257,44	271,26	0,00	18,21
012-2012-BA	N	0,00	A-1	299 250,00	8,90	F	Taux fixe à 3.96 %	4,018	33 250,00	12 047,81	0,00	1 053,36
013-2012-BA	N	0,00	A-1	357 300,00	8,90	F	Taux fixe à 3.96 %	4,018	39 700,00	14 384,90	0,00	1 257,70
014-2014-BA	N	0,00	A-1	229 532,66	1,75	F	Taux fixe à 2.65 %	2,689	140 529,35	6 183,99	0,00	596,20
015-2014-BA	N	0,00	A-1	188 125,00	10,50	V	Euribor 3M + 1.63	5,722	17 500,00	10 092,95	0,00	2 125,68
016-2014-BA	N	0,00	A-1	40 827,41	1,50	F	Taux fixe à 2.68 %	2,719	19 915,81	1 112,41	0,00	284,88
017-2015-BA	N	0,00	A-1	358 764,66	6,04	F	Taux fixe à 1.9 %	1,914	54 584,98	6 429,14	0,00	1 187,99
019-2015-BA	N	0,00	A-1	232 000,00	7,00	F	Taux fixe à 1.66 %	1,660	29 000,00	3 851,20	0,00	3 360,44
020-2015-BA	N	0,00	A-1	280 000,00	7,00	F	Taux fixe à 1.66 %	1,660	35 000,00	4 648,00	0,00	4 055,70
021-2015-BA	N	0,00	A-1	316 862,32	6,04	F	Taux fixe à 1.9 %	1,914	48 209,67	5 678,25	0,00	1 049,24
023-2023-BA	N	0,00	A-1	850 000,00	20,00	F	Taux fixe à 4.33 %	4,401	42 500,00	36 114,90	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

EPT PARIS OUEST LA DEFENSE - ASSAINISSEMENT POLD - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 576 497,33					223 080,56	2 848,65	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 505 633,86					152 217,09	0,00	0,00	0,00
ASN-015-BA	N	0,00	A-1	3 020,00	1,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 510,00	0,00	0,00	0,00
ASN-016-BA	N	0,00	A-1	10 680,23	3,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 670,07	0,00	0,00	0,00
ASN-017-BA	N	0,00	A-1	12 747,66	3,15	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 186,94	0,00	0,00	0,00
ASN-018-BA	N	0,00	A-1	14 603,30	4,85	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 920,67	0,00	0,00	0,00
ASN-019-BA	N	0,00	A-1	8 632,00	4,33	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 726,40	0,00	0,00	0,00
ASN-020-BA	N	0,00	A-1	25 075,70	4,33	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 015,13	0,00	0,00	0,00
ASN-021-BA	N	0,00	A-1	10 133,63	5,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 688,93	0,00	0,00	0,00
ASN-022-BA	N	0,00	A-1	27 365,36	6,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 909,33	0,00	0,00	0,00
ASN-025-BA	N	0,00	A-1	52 184,04	6,54	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 454,87	0,00	0,00	0,00
ASN-026-BA	N	0,00	A-1	43 300,80	8,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 811,20	0,00	0,00	0,00
ASN-027-BA	N	0,00	A-1	7 421,40	8,64	F	Taux fixe à 0 %	0,000	824,60	0,00	0,00	0,00
ASN-028-BA	N	0,00	A-1	105 823,35	9,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 582,33	0,00	0,00	0,00
ASN-029-BA	N	0,00	A-1	136 234,65	9,28	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 623,47	0,00	0,00	0,00
ASN-030-BA	N	0,00	A-1	57 684,65	9,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 768,47	0,00	0,00	0,00
ASN-031-BA	N	0,00	A-1	104 646,65	9,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 464,67	0,00	0,00	0,00
ASN-032-BA	N	0,00	A-1	102 432,72	10,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	9 312,07	0,00	0,00	0,00
ASN-033-BA	N	0,00	A-1	327 742,08	10,51	F	Taux fixe à 0 %	0,000	29 794,73	0,00	0,00	0,00
ASN-034-BA	N	0,00	A-1	110 748,72	10,84	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 068,07	0,00	0,00	0,00
ASN-035-BA	N	0,00	A-1	25 382,40	11,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 115,20	0,00	0,00	0,00
ASN-036-BA	N	0,00	A-1	26 815,20	11,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 234,60	0,00	0,00	0,00
ASN-037-BA	N	0,00	A-1	71 162,86	12,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 474,07	0,00	0,00	0,00
ASN-038-BA	N	0,00	A-1	29 697,20	12,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 284,40	0,00	0,00	0,00
ASN-039-BA	N	0,00	A-1	143 219,26	12,70	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 016,87	0,00	0,00	0,00
ASN-040-BA	N	0,00	A-1	48 880,00	12,70	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 760,00	0,00	0,00	0,00

EPT PARIS OUEST LA DEFENSE - ASSAINISSEMENT POLD - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		70 863,47					70 863,47	2 848,65	0,00	0,00
022-2016-BA	N	0,00	A-1	70 863,47	0,98	F	Taux fixe à 4.02 %	4,020	70 863,47	2 848,65	0,00	0,00
Total général		0,00		5 314 853,39					802 408,98	138 612,72	0,00	29 075,36

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
010-2008-BA	SFIL CAFFIL	462 200,08	181 136,01	3	33,00		Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.2% sinon (1.8% - 4 x spread)	Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.2% sinon (1.8% - 4 x spread)	0,00	Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.2% sinon (1.8% - 4 x spread)	9,422	17 101,83	0,00	3,41
011-2008-BA	SFIL CAFFIL	20 000,00	6 948,21	4	20,42		Taux fixe à 3.84 %	Taux fixe à 3.84 %	0,00	3.84-(5*Cap 6.28487 sur SOFR 1Y(Postfixé))	3,896	271,26	0,00	0,13
TOTAL (E)		482 200,08	188 084,22						0,00			17 373,09	0,00	3,54
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		482 200,08	188 084,22						0,00			17 373,09	0,00	3,54

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	39	0	0	0		
	% de l'encours	96,44	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	5 126 769,17	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	1	1	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	3,41	0,13	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	181 136,01	6 948,21	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0	
	% de l'encours					0,00	
	Montant en euros					0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	205 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	4	24/09/2018
L	203 - Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	5	24/09/2018
L	2182 - Petit matériel roulant	5	24/09/2018
L	2182 - Gros matériel roulant	10	24/09/2018
L	2182 - Autre matériel de transport	5	24/09/2018
L	2183 - Matériel de bureau et d'informatique	5	24/09/2018
L	2184 - Mobilier	12	24/09/2018
L	217352 - Réseaux d'assainissement	60	24/09/2018
L	2173 - Constructions reçues au titre d'une mise à disposition	30	24/09/2018
L	2185/2188 - Autres matériels	5	24/09/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	664 127,28	664 127,28
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-2 563 993,61	-2 563 993,61
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 899 866,33	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	3 119 608,18	3 119 608,18
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 899 866,33	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 219 741,85	3 119 608,18

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 312 412,00	1 312 412,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	15 336 161,06	15 336 161,06
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	14 023 749,06	17 143 357,24

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 312 412,00	I 1 312 412,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		997 743,00	997 743,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	650 193,00	650 193,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	152 217,00	152 217,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	195 333,00	195 333,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		314 669,00	314 669,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	314 669,00	314 669,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,90	5,90	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,90	0,90	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,90	5,90	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	540	0,00	332-14	CDD
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH	480	0,00	332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.